



Fonction publique hospit-remunerations-astreintes-revalorisation

Par **pascal meynier**, le **04/07/2008** à **11:07**

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE-REMUNERATIONS-ASTREINTES-REVALORISATION

J'attire votre attention sur la situation des personnels hospitaliers, accomplissant des services les nuits, dimanches et jours feries. Les indemnites supplementaires accordees pour le travail de nuit, du dimanche ou des jours feries, n'ont pas été revalorisées depuis -semble t'il- 2001. Quelle est la situation aujourd'hui, juillet 2008 ? Que dit la loi ?